

Bordereau attestant l'exactitude des informations - PAU - 6403 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 15/04/2026 - 2234 - 2010 B 00505 - 523 816 817 - A LEES

SARL A LEES

42 CHEMIN DE LEES

64390 ORION

Comptes annuels du 01/01/2025 au 31/12/2025

APE : 3511Z

SIRET : 52381681700010



COMPTES ANNUELS

BILAN ACTIF

427010 - SARL A LEES

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Valeur au 31/12/2025			% de l'actif	Valeur au 31/12/2024	% de l'actif
	brute	amort. & dépréc.	nette			
Capital souscrit non appelé (I)						
Frais d'établissement						
Immobilisations incorporelles						
Frais de développement						
Concessions, brevets, licences,						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Immob. incorp. en cours, av. acptes						
Immobilisations corporelles				66		52
Terrains						
Constructions	67 463	54 749	12 714		5 819	
Inst. techniques, matériel et outillages ...	223 196	197 695	25 501		34 517	
Autres immobilisations corporelles	17 444	15 428	2 016		549	
Immob. corp. en cours, av. acptes						
Immobilisations financières						
Participations	20		20		20	
Créances rattachées à des particip.						
Titres immobilisés de l'act. de portef.						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ (II)	308 123	267 872	40 251	66	40 905	52
Stocks et en-cours						
Mat. premières, autres approv.						
En-cours de production						
Produits finis						
Marchandises						
Avances et acomptes versés /cdes						
Créances				31		20
Créances Clients et comptes ratt.	14 862		14 862		14 300	
Autres créances	4 140		4 140		1 623	
Charges constatées d'avance	262		262		1 102	
Capital souscrit appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Actions propres						
Autres titres						
Instr. financiers à terme, jetons dét.						
Disponibilités	1 049		1 049	2	20 273	26
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT (III)	20 313		20 313	34	37 298	48
Frais d'émission des emprunts (IV)						
Primes de remboursement emprunts (V)						
Écarts de conversion diff. éval. - Actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF (I + II + III + IV + V + VI)	328 436	267 872	60 564	100	78 203	100

BILAN PASSIF

427010 - SARL A LEES

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Valeur au 31/12/2025	% du passif	Valeur au 31/12/2024	% du passif
Capital (dont versé : 0)	5 000	8	5 000	6
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves		1		1
Réserve légale	500		500	
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	8 177	14	6 691	9
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (I)	13 677	23	12 191	16
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL DES PROVISIONS (II)				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	33 726	56	58 180	74
Emprunts et dettes financières diverses				
Instruments financiers à terme				
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	522	1	308	
Dettes fiscales et sociales				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	12 638	21	7 524	10
Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES (III)	46 887	77	66 012	84
Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif (IV)				
TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF (I + II + III + IV)	60 564	100	78 203	100

SARL A LEES

SARL au capital de 5 000,00 euros

Siège social : 42 CHEMIN DE LEES 64390 ORION

RCS n°523816817- RCS PAU

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DE L'EXERCICE CLOS AU 31 DÉCEMBRE 2025

Le 07 avril 2026, à 14 h 00, le soussigné M. LOUSTAUNAU FRANCIS, associé unique de la société SARL A LEES dont le siège social est situé à 42 CHEMIN DE LEES 64390 ORION a établi et arrêté les comptes annuels pour cette Assemblée Générale Ordinaire.

L'assemblée est présidée par M. LOUSTAUNAU FRANCIS.

Le Président constate que :

Sont présents :

- M. LOUSTAUNAU FRANCIS, propriétaire de 500,00 parts, représentant 500,00 voix, Gérant de la société.

Le Président de l'assemblée a désigné M. LOUSTAUNAU FRANCIS comme secrétaire de séance.

Le Président déclare que l'assemblée est valablement constituée; elle peut donc délibérer et prendre toute décision ordinaire.

Les documents ci-dessous ont été adressés aux associés quinze jours avant la date de la présente assemblée et sont tenus à leur disposition au siège social. L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle à l'assemblée **l'ORDRE DU JOUR :**

- Présentation des comptes, approbation des comptes et quitus de la Gérance de l'exercice clos au 31/12/2025.
- Affectation du résultat.
- Ratification de la rémunération de la Gérance
- Fixation de la rémunération de la Gérance
- Situation des comptes courants d'associés à la date de clôture.
- Délégation de pouvoir.

Puis lecture est donnée du rapport de la Gérance.

La discussion est ouverte.

Les comptes sont alors présentés et étudiés sans qu'aucune difficulté particulière ne se présente.

Personne ne demandant plus la parole, le président ouvre le scrutin sur les résolutions figurants à l'ordre du jour :

Décision N° 1 - Présentation des comptes, approbation des comptes et quitus de la Gérance de l'exercice clos au 31 décembre 2025

LF

L'associé unique approuve cette documentation, ainsi que l'inventaire et les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025 tels qu'ils ont été présentés par la Gérance et qui font apparaître pour ledit exercice, un résultat bénéficiaire de 8 177,40 Euros.

L'associé unique approuve les opérations traduites par ces comptes et accomplies par la Gérance au cours de l'exercice écoulé.

En conséquence, l'associé unique donne quitus entier à la Gérance de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Décision N° 2 - Affectation du résultat

Compte tenu du bénéfice de 8 177,40 Euros de l'exercice formant un résultat affectable de 8 177,40 Euros, l'associé unique décide de procéder aux affectations suivantes :

- Au titre de l'affectation pour 8 177,40 Euros ;

L'affectation, de 8 177,40 Euros, sera répartie entre les associés de la manière suivante :

L'associé unique (500,00 parts sociales) pour un montant de 8 177,40 Euros.

Extrait certifié conforme aux décisions de l'associé unique du 07/04/2026.

Signature de la Gérance :

M. LOUSTAUNAU FRANCIS

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'F' and 'L' intertwined, with a long horizontal stroke extending to the right.